

# Tarifs des postes « à flot » 2022

Port de Carnon

## TARIFS Monocoques postes à flot « bassin » (TTC)

Catégories	Longueur HORS TOUT (en m)	Contrat annuel 1/01- 31/12	SAISON De Juin à Sept			HORS SAISON De Octobre à Mai		
			Nuitée	Semaine	Mois	Nuitée	Semaine	Mois
1	jusqu'à 5,00	1 214 €	10 €	60 €	210 €	7 €	42 €	147 €
2	de 5,01 à 6	1 598 €	16 €	99 €	386 €	9 €	54 €	189 €
3	de 6,01 à 7	1 829 €	18 €	121 €	423 €	12 €	79 €	277 €
4	de 7,01 à 8	2 077 €	22 €	132 €	461 €	13 €	84 €	294 €
5	de 8,01 à 9	2 465 €	25 €	150 €	525 €	15 €	90 €	315 €
6	de 9,01 à 10	2 742 €	27 €	162 €	567 €	19 €	125 €	485 €
7	de 10,01 à 11	3 083 €	35 €	210 €	735 €	23 €	154 €	559 €
8	de 11,01 à 12	3 623 €	40 €	251 €	986 €	26 €	179 €	655 €
9	de 12,01 à 13	3 725 €	41 €	257 €	1 012 €	28 €	195 €	775 €
10	de 13,01 à 14	4 573 €	47 €	296 €	1 164 €	32 €	219 €	855 €
11	de 14,01 à 15	4 685 €	49 €	308 €	1 214 €	34 €	229 €	885 €
12	de 15,01 à 16	4 985 €	56 €	354 €	1 391 €	36 €	248 €	985 €
13	de 16,01 à 17	5 073 €	58 €	366 €	1 442 €	38 €	255 €	995 €
14	de 17,01 à 18	5 488 €	59 €	372 €	1 467 €	42 €	275 €	1 050 €
15	De 18,01 à 19 et au delà	5 985 €	61 €	386 €	1 518 €	45 €	301 €	1 195 €

## TARIFS Multicoques postes à flot « bassin » (TTC)

Catégorie	Longueur HORS TOUT (en m)	Contrat annuel 1/01- 31/12
1	≤ 13m	5 113 €
2	de 13,01 à 14	5 255 €
3	de 14,01 à 15	6 925 €
4	de 15,01 à 16	7 147 €
5	≥ 16,01	7 289 €

### Contrats annuels :

Un badge magnétique sera remis à tout nouvel arrivant en contrat annuel à flot, Il devra être rendu au port en cas de vente ou de départ définitif du navire.

Les plaisanciers (ayant un navire de plus de 8m) recevront une prise cadenassable qu'ils devront rendre en cas de départ du navire.

**Conditions d'accès à la prise de quai** (Pour tous les navires à flot de plus de 8m)

Un accès à l'électricité de 700kWh est inclus dans la redevance annuelle.

Au-delà de 700 kWh, la consommation d'électricité sera facturée suivant relevés de compteurs la base du tarif voté à **0.16€/ kWh** (un relevé au 30/06 et un second relevé au 31/12).

**- Le tarif annuel Monocoques « Chenal » a 30% d'abattement sur le tarif annuel « bassin ».**

**- Majoration de 10% du tarif annuel pour les résidents permanents à bord.**

**- Majoration de 10% du tarif annuel en cas d'activité lucrative ou commerciale réalisée par un plaisancier ou par un professionnel.**

### Contrats d'escale :

**- CHENAL : abattement de 25% sur les tarifs monocoques escales bassin**

**- MULTICOQUES : majoration de 15% sur les tarifs monocoques escales bassin**

Ces tarifs sont majorés de la Taxe de séjour (au tarif en vigueur pour l'année).

Forfait « Séjour tout compris » : Toute réservation d'une escale ≥ 7 jours ou plus dans le port, donne droit à la mise à l'eau lors de l'arrivée et le chargement remorque lors du départ offert et à 10% sur le tarif « stationnement sur remorque » pour les navires n'excédant pas 8m.

Stationnement gratuit 3h maximum sur validation de la Capitainerie par VHF canal 9.